

Marocains du Monde

Un discours qui vient juste à point

Dans son discours à l'occasion du 59e anniversaire de la Révolution du roi et du peuple, le Souverain marocain a rappelé aux Citoyens Marocains de l'Etranger " CME " qu'il veillera à " donner pleine effectivité aux dispositions de la Constitution qui leur assurent une participation aussi étendue que possible à la construction du Maroc de demain, et une présence active dans les instances dirigeantes d'institutions nouvelles ", fin de citation.

Tout en se réjouissant du discours royal, nous espérons qu'il va inciter les responsables de la gestion du dossier à faire de l'examen des principaux défis qui se dressent devant leur participation une de leurs priorités, afin de mieux mobiliser les divers atouts dont ils disposent et tirer les avantages de leurs diverses compétences. Car, il est certain, que le manque de volonté politique, handicape non seulement leur participation mais aussi une meilleure gestion de leur dossier. Une gestion, qui suscite des incertitudes quant à l'avenir de leur véritable intégration dans la scène politique marocaine. En effet, force est de constater, qu'une véritable politique d'intégration n'est pas encore à l'ordre du jour, en dépit de leur grand potentiel.

Après le discours royal, nous appelons le gouvernement à faire de la libération du potentiel des Citoyens Marocains de l'Etranger " CME " à travers leur participation politique, le leit-motiv de son action. Il s'agit de mettre en œuvre un certain nombre d'articles (16, 17, 18, 30 et 163), que leur réserve l'actuelle constitution en inscrivant l'opérationnalisation de ces dispositions dans l'agenda des textes législatifs ou réglementaires. Pour se faire, les préoccupations sécuritaires ne devraient plus être les facteurs-clefs, mais une réelle volonté politique de leur intégration.

Car le lien entretenu entre les CME et leur pays d'origine, le Maroc est moins politisé que par le passé, mais reste plus fort.

C'est pourquoi, nous appelons les gestionnaires du dossier de la communauté à donner suite aux appels et propositions d'un certains nombre d'acteurs CME. Car à chaque fois, que des propositions concrètes pour une nouvelle politique visionnaire et équitable sont formulées, nos responsables se cachent souvent derrière de prétendues études qui seraient en cours.

Stratégie nationale de l'émigration à l'horizon 2022

La dernière trouvaille est celle annoncée à Rabat le 18 juillet 2012, par les différents intervenants dans le dossier et l'IRES. Il s'agit selon la MAP de l'élaboration d'une étude sur l'élaboration de la "Stratégie nationale de l'émigration à l'horizon 2022".

Abstraction faite, de l'absence de l'implication des acteurs CME, des centres d'études ou ils sont engagés ou qu'ils dirigent ainsi que des chercheurs nationaux, la question qui

se pose est de savoir : à quoi sert le CCME, s'il fallait après presque cinq années d'exercice (!) confier une étude à un organisme tiers ? Ne devrait-il pas formuler un avis sur la politique migratoire du royaume ? Un véritable gâchis en termes de temps, d'efforts et de moyens.

Pourtant, le Maroc dispose, en la personne de ses compétences CME, d'un potentiel humain inestimable. Un capital sans cesse renouvelé et enrichi, générateur de plus-values multiples, tant au niveau de l'économique, socioculturel que politique. C'est pourquoi, il faut répondre au discours du Souverain, en adoptant une nouvelle approche qui vise la valorisation du savoir-faire de ces compétences et de leurs expériences professionnelles et politiques ainsi que l'optimisation de leur rôle dans la dynamique de développement du Maroc à tous les niveaux.

Absence d'une réelle politique migratoire

Si dans un monde globalisé, la migratoire est une question qui nous concerne tous, le Royaume ne dispose pas encore d'une réelle politique migratoire claire. En effet, le pays avait durant des décennies une politique migratoire basée sur l'encadrement sécuritaire de la communauté des Citoyens Marocains de l'étranger " CME ". Si cette politique s'est heureusement éclipisée, elle n'a pas été remplacée par une politique plus juste et équilibrée. Il est donc temps de se pencher sur les diverses et multiples propositions de plusieurs acteurs CME en appelant à un débat national.

été constitutionnalisés depuis le dernier référendum constitutionnel et qui attend l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle loi dans ce sens.

Car, comme l'a rappelé le Souverain dans son discours du 20 août de cette année, la communauté des Citoyens Marocains de l'Etranger " CME " est un atout dans la perception des relations de bon voisinage, des intérêts économique- politiques et des enjeux géostratégiques qui lient la plupart de leurs pays de résidence au Maroc.

Enfin, nous appelons les responsables, les intellectuels et la société civile migratoire à réagir sur la gestion actuelle du dossier de la communauté, car leur silence est non seulement un silence qui tolère une mauvaise gestion, mais ouvre également

la voie à la décapitation de toutes les revendications légitimes de la communauté et à l'aspiration à une gestion juste, équitable et saine.

L'avenir de la communauté se joue en ces débuts de la mise en œuvre de la nouvelle constitution, c'est pourquoi, nous appelons à une mobilisation de ces acteurs.

Said Charchira, professeur et Directeur du centre européen d'étude et d'analyse sur la migration

et d'analyse sur la migration

Mail : charchira@gmx.net

Tel : RFA 49-15773076053

Maroc 06 66692694

www.charchira.com



Un cadeau original à échanger entre Canadien(e)s et Marocain(e)s
Pour commander un exemplaire , Tél.: 1-514-576-9067
ou: info@maghreb-canada.ca

Il est clair, que la responsabilité des divers intervenants dans le dossier ne doit pas s'arrêter au niveau de la gestion de l'opération du transit et l'organisation de la journée nationale du migrant (10 août).

Cette dernière devrait être une occasion pour se pencher sur les différents aspects de la gestion du dossier. Elle devrait être une opportunité pour s'interroger sur tant de questions et un moment idéal pour s'arrêter sur le fonctionnement des divers acteurs institutionnels intervenants dans le champ migratoire marocain et, notamment le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME), qui a

Abderrahman El Fouladi

De Boujniba à Montréal
Parcours du combattant d'un va-nu-pieds

Les Éditions Maghreb Canada